

Électricité : le prix de l'abondance

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **32 (1995)**

Heft 1206

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1015432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le prix de l'abondance

(jd) «Les électriciens pris au piège», titrions-nous dans DP 1202. En effet, la Suisse dispose de trop de courant électrique parce que les entreprises responsables de l'approvisionnement du pays ont vu trop grand. Elles ont développé des capacités de production qui dépassent largement la consommation intérieure. Conséquence: des ventes à perte sur le marché international déjà saturé et des augmentations de tarif pour le consommateur helvétique.

Les résultats annuels des principales sociétés, communiqués ces jours, confirment le phénomène. Elektrowatt, une société contrôlée par le Crédit suisse, annonce certes une progression de ses ventes d'électricité (+8,4%), mais son chiffre d'affaires ne suit

pas plus que son bénéfice dans ce secteur (-2,6%). Aussi a-t-elle décidé une politique d'investissement plus res-

début des travaux dans une région fortement touchée par le chômage...

En dessous du coût de production

Des résultats également peu satisfaisants pour les Forces motrices du Nord-est (NOK), la plus importante société électrique du pays. Pour la période 1993-1994 (octobre à septembre), les NOK ont dû placer le tiers de leur électricité disponible sur le marché libre, à savoir en-dehors de la région dont la responsabilité de l'approvisionnement leur incombe. Et cela à un prix qui ne couvre pas le coût de production. Si les NOK s'en sortent financièrement, c'est grâce à une augmentation de 12% des tarifs, payés par leurs repreneurs obligés, les cantons du nord-est et le Liechtenstein. La situation ne va guère s'améliorer ces prochaines années, puisque les contrats passés avec Electricité de France vont procurer aux NOK de nouvelles quantités d'électricité (3 à 3,5 milliards de kwh).

Rappel. Pour justifier la construction de centrales nucléaires, l'industrie électrique suisse s'est basée sur une règle de sécurité qui limite à un sur vingt le risque que la Suisse importe en hiver plus de courant qu'elle n'en produit. Face aux embûches rencontrées sur le territoire helvétique, elle a alors investi dans le nucléaire étranger, français pour l'essentiel. Avec les conséquences que l'on sait. ■

CHÔMAGE

La contribution de Sulzer

(ag) Sulzer est le premier des grands groupes suisses à contribuer activement à la lutte contre le chômage. Par la création d'un fonds de 10 millions de francs suisses, en mai 1994, Sulzer veut soutenir le maintien et la création de postes de travail. Le fonds participe au financement de cours de recyclages, organisés au sein des différentes sociétés du groupe. L'objectif de Sulzer est de détecter de manière préventive les changements structurels, afin de pouvoir prendre à temps les mesures nécessaires pour la sauvegarde des emplois existants. Le fonds soutient aussi les collaboratrices et collaborateurs qui se lancent dans la création de leur propre entreprise, en reprenant des activités situées en dehors des secteurs stratégiques de Sulzer. (...) Les activités du fonds ont démarré dans le courant de l'année 94. Cinq projets ont obtenu actuellement un soutien financier, touchant directement 116 postes de travail. La contribution de Sulzer au maintien des emplois revêt un caractère de pionnier en mettant l'accent sur la prévention du chômage et la créativité entrepreneuriale. ■ (Cité par Centre-Info News, n° 2 février 1995)

NOK*: les ventes augmentent, les pertes aussi.

	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94
Prix d'achat du kwh aux tiers (production propre exclue)	6,24 ct	6,37 ct	6,68 ct	6,58 ct
Prix de vente du kwh sur le marché libre	5,08 ct	4,99 ct	4,62 ct	3,91 ct
Total des ventes sur le marché libre (mia kwh)	4,185	4,647	4,331	5,868
Total des pertes (mio fr.)	48,54	64,13	89,22	156,68

*Forces motrices du Nord-est

trictive. Dans ces conditions, maintiendra-t-elle son projet d'augmenter la puissance de Mauvoisin? Un projet auquel l'Etat du Valais a finalement renoncé à exiger une participation minoritaire, afin de ne pas retarder le

●●●

de l'évolution générale des salaires ne ferait qu'aggraver cette évolution. Alors même que l'avenir de la sécurité sociale passe par un rééquilibrage entre premier et deuxième pilier, au profit du premier.

Quant au motif avancé par le gouvernement – l'assainissement des finances fédérales –, il laisse perplexe. Le compte de l'AVS est traité comme une vulgaire rubrique budgétaire, alors que la Confédération n'y contribue que pour 17%, l'essentiel de ses ressources provenant des cotisations. Certes Berne pourrait ainsi faire une modeste économie, mais au prix d'une transformation profonde et subreptice de l'AVS.

A terme, on le sait, l'avenir financier de cet élément central de la politique sociale qu'est l'AVS n'est pas assuré. Mais le débat qui doit s'ouvrir à ce sujet mérite un cadre plus approprié que le bricolage budgétaire dans lequel l'indice mixte s'est trouvé pris. ■